

|  |
|--|
| Accusé de réception en préfecture        |
| 021-212102313-20110627-VD20112706-005-DE |
| Date de signature : 01/07/2011           |
| Date de réception : 01/07/2011           |

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

5

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 27 juin 2011



### MAIRIE DE DIJON

**Président** : M. REBSAMEN

**Secrétaire** : M. BORDAT

**Membres présents** : M. MILLOT - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVELLEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

**Membres excusés** : Mme POPARD (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme DURNERIN (pouvoir M. LOUIS) - Mme BIOT (pouvoir M. BERTELOOT) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - Mme CHEVALIER (pouvoir Mme TROUWBORST) - Mme JUBAN (pouvoir M. DESEILLE)

**Membres absents** : M. HELIE

## OBJET

### DE LA DELIBERATION

#### Budget Supplémentaire de l'exercice 2011 - Décision modificative n° 1 - Approbation

M. MAGLICA, au nom de la commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Le budget primitif pour 2011 ayant été voté en décembre 2010, sans reprise anticipée des résultats, il convient de procéder à l'adoption d'un budget supplémentaire pour 2011.

Ce budget a donc pour objet de procéder à la reprise dans le budget 2011 des résultats de l'exercice 2010 tels qu'ils ressortent du compte administratif, des décisions d'affectation du résultat ainsi que des restes à réaliser.

Il permet également de procéder à des ajustements des prévisions par rapport au budget primitif, et à des inscriptions nouvelles tant en dépenses qu'en recettes.

Le budget supplémentaire ainsi proposé comprend les éléments suivants :

## BUDGET PRINCIPAL

L'équilibre du budget supplémentaire se présente de la manière suivante :

| SECTION DE FONCTIONNEMENT                                     | DEPENSES            | RECETTES            |
|---|---------------------|---------------------|
| Résultat de l'exercice 2010 après affectation                 | -                   | 3 005 257,16        |
| Restes à réaliser de 2010                                     | -                   | -                   |
| Solde disponible pour le financement du budget supplémentaire |                     | 3 005 257,16        |
| Propositions nouvelles  | 3 046 107,16        | 40 850,00           |
| <b>Dont opérations réelles nouvelles</b>                      | <b>1 607 107,16</b> | <b>40 850,00</b>    |
| <b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>                                   | <b>3 046 107,16</b> | <b>3 046 107,16</b> |

| SECTION D'INVESTISSEMENT                 | DEPENSES             | RECETTES             |
|--|----------------------|----------------------|
| Résultat de l'exercice 2010              | 9 406 114,57         |                      |
| Restes à réaliser de 2010                | 9 021 480,11         | 8 121 480,11         |
| Affectation                              |                      | 10 306 114,57        |
| Propositions nouvelles                   | 13 186 940,00        | 13 186 940,00        |
| <b>Dont opérations réelles nouvelles</b> | <b>11 035 040,00</b> | <b>9 596 040,00</b>  |
| <b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>              | <b>31 614 534,68</b> | <b>31 614 534,68</b> |

- **Concernant les dépenses réelles de fonctionnement**, les crédits nouveaux s'élèvent à 1 607 107,16 €, soit un ajustement à hauteur de 0,8% des crédits ouverts au budget primitif, avec la répartition par chapitre suivante :

|  | Opérations nouvelles |
|--|----------------------|
| <b>011 - Charges à caractère général</b>       | 1 482 420,16         |
| <b>012 - Charges de personnel</b>              | - 170 000,00         |
| <b>65 - Autres charges de gestion courante</b> | 308 072,00           |
| <b>66 - Charges financières</b>                | - 30 000,00          |
| <b>67 - Charges exceptionnelles</b>            | 16 615,00            |
| <b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>                  | <b>1 607 107,16</b>  |

- **sur les charges à caractère général** : les principaux postes de progression sont les lignes afférentes aux fluides ( + 84 000 € sur les frais EDF et de chauffage, + 143 000 € pour le carburant, + 150 000 € de charges nouvelles suite à la réforme de la taxe sur l'électricité), et aux contrats de maintenance (+119 000 €). Par ailleurs, 30 000 € supplémentaires sont nécessaires pour l'achat et le transport du sel de déneigement et 120 000 € sont prévus pour la poursuite de l'action « aide au permis de conduire ».

- **sur le chapitre 012**, les crédits ouverts sont réduits de 170 000 € au vu des prévisions de réalisation d'ici à la fin de l'exercice.

- **sur le chapitre 65**, les crédits nouveaux sont de 308 072 €, dont 240 012 € pour le solde de la participation 2010 à la Caisse d'Allocations Familiales au titre des centres sociaux, et 85 000 € à titre d'acompte sur la subvention 2012 au bénéfice de la MJC Montchapet. En outre, la participation au CCAS est ajustée à la baisse de 50 000 € au vu de l'équilibre du budget de l'établissement après reprise de son excédent 2010.

- les crédits concernant les **charges financières** sont réduits de 30 000 €.

- les **charges exceptionnelles** nouvelles concernent, pour 16 615 €, essentiellement des annulations de titres.

- **Les recettes réelles de fonctionnement nouvelles, hors résultat reporté, s'établissent à 40 850 €**, avec la répartition par chapitre suivante :

|   | Opérations nouvelles |
|---|----------------------|
| <b>70 - Produit des service et du domaine</b>   | - 41 645,00          |
| <b>73 - impôts et taxes</b>                     | - 417 412,00         |
| <b>74 - Dotations et subventions</b>            | 522 847,00           |
| <b>75 - Autres produits de gestion courante</b> | - 36 940,00          |
| <b>77 - Produits exceptionnels</b>              | 14 000,00            |
| <b>TOTAL RECETTES REELLES</b>                   | <b>40 850,00</b>     |

- **les produits des services** sont en baisse de 41 645 €, avec, notamment une diminution attendue des droits d'entrée dans les équipements sportifs (- 60 000 € pour les piscines, - 20 000 € pour la patinoire), partiellement compensée par une plus-value sur les recettes des activités « jeunesse » (+ 51 000 €).
- le produit des **impôts et taxes** est en moins-value de 417 412 € par rapport aux prévisions du BP: la baisse estimée à 726 000 € du produit de la taxe sur l'électricité suite à la réforme est partiellement compensée par des plus-values par rapport aux prévisions sur d'autres postes : + 180 000 € sur le produit des trois impôts ménages suite aux notifications de bases et au vote des taux, + 100 000 € sur le produit des droits de mutation au vu des réalisations, + 23 588 € d'encaissement sur la taxe de séjour.
- les **dotations et subventions** sont en hausse de 522 847 €, sous l'impact des notifications 2011 : + 209 000 € par rapport aux prévisions du budget primitif pour la dotation forfaitaire, + 48 000 € pour la Dotation Nationale de Péréquation et + 231 000 € pour les compensations fiscales.
- **les autres produits de gestion courante** ( chapitre 75) sont en diminution de 36 940 €, essentiellement sous l'effet des cessions au centre commercial de la Fontaine d'Ouche.
- **les produits exceptionnels** nouveaux (14 000 €) concernent des indemnités de sinistre.

L'équilibre de la section de fonctionnement permet de dégager un virement supplémentaire de 1 439 000 € au profit du financement de la section d'investissement.

- **Les dépenses réelles d'investissement nouvelles** s'élèvent à 11 215 040 € :

|   | Opérations nouvelles |
|---|----------------------|
| 16 - Remboursement d'emprunts           | 37 200,00            |
| 27 - Autres immobilisations financières | 2 175,00             |
| 20 - Immobilisations incorporelles      | 310 461,00           |
| 21 - Immobilisations corporelles        | 5 021 408,00         |
| 23 - Travaux en cours                   | 5 577 796,00         |
| 204 - Subventions d'équipement versées  | 66 000,00            |
| <b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>           | <b>11 215 040,00</b> |

- **les dépenses d'équipement nouvelles (chapitres 20,21,23,204)** s'établissent à 10 995 665 €, avec les principales opérations suivantes :

- acquisitions foncières: + 3 950 000 M€, pour des préemptions et des alignements.
- + 1 100 000 € pour les travaux de rénovation du Musée des Beaux-Arts : ajustement des besoins en crédits de paiement sur 2011 au vu des plannings d'exécution des travaux.
- + 900 000 € pour le remplacement de candélabres dans le cadre du contrat d'éclairage public – crédits supplémentaires ajoutés dans le cadre de la définition d'un programme d'économies d'énergie
- + 800 000 € pour le financement de l'opération de relogement de l'espace auto-géré des Tanneries sur le site des Ateliers
- + 600 000 € pour le rachat à l'OPAC du jardin des Saules place Granville

- + 753 000 € pour les aménagements sur le Parc Municipal des Sports suite à la montée en Ligue 1 du DFCO
- + 400 000€ pour la réfection du mur des Chartreux
- + 250 000 € pour le système de régulation du trafic
- + 200 000 € pour les bornes d'accès à la rue des Godrans
- +120 000 € pour l'ouverture au public de Saint Philibert
- + 70 000 € pour l'aménagement du jardin de la crèche Montchapet
- + 62 000 € pour une subvention d'équipement à la Vapeur
- + 45 000 € pour l'indemnisation des candidats à la consultation pour la rénovation des EHPAD
- + 40 000 € pour la reconstruction de la piste de bicross.

- **les autres dépenses réelles d'investissement** concernent des remboursements de caution pour 7 200 €, les crédits pour le remboursement en capital de la dette pour 30 000 € (modification de la répartition d'une annuité entre frais financiers et capital), et des acquisitions d'actions Villéo pour 2 175 €.

- **Les recettes réelles d'investissement nouvelles** s'élèvent à 9 776 040 € avec la répartition par chapitre suivante :

|   | <b>Opérations nouvelles</b> |
|---|-----------------------------|
| <b>10 - Dotations et fonds propres</b>              | 250 000,00                  |
| <b>27 - Immobilisations financières</b>             | 90 000,00                   |
| <b>024 - Produits des cessions d'immobilisation</b> | 6 823 840,00                |
| <b>13 - Subventions d'investissement</b>            | 2 642 800,00                |
| <b>20-21-23 - Immobilisations</b>                   | 149 400,00                  |
| <b>TOTAL RECETTES REELLES</b>                       | <b>9 776 040,00</b>         |

- le produit de la Taxe Locale d'Equipement (**chapitre 10**) est attendu en hausse de 250 000 €, au vu des opérations réalisées.

- **les immobilisations financières** sont ajustées à la baisse de 90 000 €, en raison d'un décalage de remboursement d'avance

- des **produits de cessions** supplémentaires sont enregistrés à hauteur de 6 823 840 €. Ils concernent essentiellement les rétrocessions de préemptions, les cessions des sites Mansart et d'Alembert, ainsi que les cessions d'emprises au Marché de gros et au centre commercial de la Fontaine d'Ouche.

- des **subventions d'investissement** supplémentaires sont attendues à hauteur de 2 642 800 M€ : avec notamment + 510 000 € des différents financeurs sur le Musée des Beaux-Arts au vu du recalage des plannings de décaissement / + 1 063 500 € de subvention et de fonds de concours du Grand Dijon / 250 000 € de la part du Centre Hospitalier Spécialisé de la Chartreuse pour la réfection du mur des Chartreux.

- enfin, 149 400 € au chapitre 23 concernent une transaction sur les contentieux de l'Auditorium.

Grâce aux recettes propres d'investissement, et au virement dégagé par la section de fonctionnement, les dépenses d'équipement nouvelles inscrites au budget supplémentaire peuvent être financées sans recours à l'emprunt.

## BUDGET ANNEXE DU STATIONNEMENT

| SECTION DE FONCTIONNEMENT                                     | DEPENSES | RECETTES |
|---|----------|----------|
| Résultat de l'exercice 2010 après affectation                 | -        | -        |
| Restes à réaliser de 2010                                     | -        | -        |
| Solde disponible pour le financement du budget supplémentaire | -        | -        |
| Propositions nouvelles  | -        | -        |
| <b>Dont opérations réelles nouvelles</b>                      | -        | -        |
| <b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>                                   | -        | -        |

| SECTION D'INVESTISSEMENT                 | DEPENSES          | RECETTES          |
|--|-------------------|-------------------|
| Résultat de l'exercice 2010              |                   | 130 761,83        |
| Restes à réaliser de 2010                | 509 743,97        | 319 046,07        |
| Affectation                              |                   | 59 936,07         |
| Propositions nouvelles                   | 1 100,00          | 1 100,00          |
| <b>Dont opérations réelles nouvelles</b> | -                 | -                 |
| <b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>              | <b>510 843,97</b> | <b>510 843,97</b> |

Sur le budget annexe du stationnement, le budget supplémentaire ne comprend aucune opération en section de fonctionnement.

Sur la section d'investissement, les opérations réelles concernent exclusivement des virements de chapitre à chapitre en dépenses (1 600 € du chapitre 21 au chapitre 20 et 170 000 € du chapitre 020 au chapitre 23).

## BUDGET ANNEXE DE L'AUDITORIUM

| SECTION DE FONCTIONNEMENT                                     | DEPENSES          | RECETTES          |
|---|-------------------|-------------------|
| Résultat de l'exercice 2010 après affectation                 | -                 | -                 |
| Restes à réaliser de 2010                                     | -                 | -                 |
| Solde disponible pour le financement du budget supplémentaire | -                 | -                 |
| Propositions nouvelles  | 149 560,00        | 149 560,00        |
| <b>Dont opérations réelles nouvelles</b>                      | <b>9 660,00</b>   | <b>14 660,00</b>  |
| <b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>                                   | <b>149 560,00</b> | <b>149 560,00</b> |

| SECTION D'INVESTISSEMENT                 | DEPENSES          | RECETTES          |
|--|-------------------|-------------------|
| Résultat de l'exercice 2010              | 335 476,38        |                   |
| Restes à réaliser de 2010                | 9 235,80          | -                 |
| Affectation                              |                   | 344 712,18        |
| Propositions nouvelles                   | 274 800,00        | 274 800,00        |
| <b>Dont opérations réelles nouvelles</b> | <b>5 000,00</b>   | -                 |
| <b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>              | <b>619 512,18</b> | <b>619 512,18</b> |

Sur le budget annexe, les opérations nouvelles réelles sont les suivantes :

**- en dépenses de fonctionnement :**

- + 14 660 € pour les frais d'actes et de contentieux
- - 5 000 € pour les charges financières : modification de la répartition d'une annuité entre capital et intérêts

- en **recettes de fonctionnement** : 14 660 € de remboursements d'assurance

**- sur la section d'investissement :**

- 5 000 € supplémentaires sont inscrits pour l'amortissement de la dette (modification de la répartition d'une annuité entre capital et intérêts),
- une transaction sur un des contentieux liés aux travaux de l'Auditorium amène à inscrire une réduction de titre pour 134 900 €, compensée par un besoin d'emprunt complémentaire du même montant.

Après avoir examiné ces différentes propositions et si vous suivez l'avis favorable de votre commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - approuver le budget supplémentaire général de l'exercice 2011 arrêté en dépenses et en recettes, dans les conditions suivantes :

#### En mouvements réels

|                           |                        |
|---------------------------|------------------------|
| . Budget principal        | 31 249 741,84 €        |
| . Budget du Stationnement | 509 743,97 €           |
| . Budget de l'Auditorium  | 359 372,18 €           |
| <b>TOTAL</b>              | <b>32 118 857,99 €</b> |

#### En mouvements budgétaires

|                           |                        |
|---------------------------|------------------------|
| . Budget principal        | 34 660 641,84 €        |
| . Budget du Stationnement | 510 843,97 €           |
| . Budget de l'Auditorium  | 769 072,18 €           |
| <b>TOTAL</b>              | <b>35 940 557,99 €</b> |

2 - me donner, en tant que de besoin, délégation pour effectuer à l'intérieur des chapitres tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement, tout virement de crédit qui s'avérerait nécessaire.

#### Rapport adopté à la majorité :

- pour : 46
- contre : 8